## SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS



## STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES. 86/64

Allocution du
très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux
Affaires extérieures,
devant l'"Empire Club of
Canada"

TORONTO
Le 12 novembre 1986

Il m'était impossible de venir à Toronto sans parler de commerce extérieur. Permettez-moi donc de commencer par ce sujet.

Étant donné qu'environ le tiers de notre PNB dépend du commerce, nous ne pouvons prétendre que nous vivons seuls. Le programme agricole commun des communautés européennes ne disparaîtra pas simplement parce que le Canada le désapprouve. Le protectionnisme qui se manifeste aux États-Unis ne mourra pas parce que le Toronto Star le condamne. Cependant, si le programme agricole commun n'est pas modifié, nos exploitations agricoles ou notre Trésor iront à la faillite, séparément ou ensemble. Par ailleurs, si un solution autre que le protectionnisme ne s'offre pas aux États-Unis, un nombre croissant d'emplois seront perdus au Canada, y compris et surtout en Ontario. Nous sommes en face de véritables défis dans le domaine du commerce extérieur. Nous y avons déjà été confrontés, et nous y avons résisté en élargissant nos accords commerciaux.

En effet, il existe un parallèle historique intéressant. y a cinquante ans, les États-Unis étaient paralysés par le protectionnisme. Le projet de loi tarifaire Smoot-Hawley fut adopté, et la politique insulaire américaine entraîna le monde encore plus profondément dans la Grande Crise. La spirale destructrice fut rompue par la conclusion d'un accord bilatéral entre Mackenzie King et le président Roosevelt en 1938. Ce fut le début d'échanges commerciaux plus libres entre nos deux pays. Cet accord devint la base du GATT, tout comme la conclusion d'un accord entre le Canada et les États-Unis pourrait maintenant briser la nouvelle tendance américaine à l'insularité et fournir ainsi de nouvelles chances d'établir un système commercial mondial plus libre. Nous devons rechercher ensembles nos intérêts commerciaux bilatéraux et multilatéraux. Le système commercial mondial est tributaire d'un engagement déterminé des États-Unis à l'égard d'un commerce libre et loyal. libéralisation des liens commerciaux les plus étendus entre deux pays contribuerait aussi à arrêter le glissement du système commercial mondial vers le protectionnisme.

Certains critiques affirment que nous devrions, en réaction à la dernière montée du protectionisme américain, mettre totalement de côté les initiatives commerciales. C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. Nous resterons sur le champ de bataille et nous essaierons de l'emporter sur les protectionnistes parce que le plus sûr moyen de perdre est d'abandonner le combat. Nous retirer des négociations serait concéder une victoire facile aux

protectionnistes américains et prêter le flanc à d'autres mesures semblables à celles que nous combattons maintenant. Demeurer à la table de négociation nous donne la chance de trouver une solution autre que le protectionnisme et, en même temps, d'obtenir pour nos exportateurs l'accès que nous recherchons à un plus vaste marché.

La réussite des pourparlers bilatéraux exige la volonté politique des deux parties en présence. Les dernières mesures protectionnistes des États-Unis ont soulevé des doutes quant à la sincérité de ce pays. Mais les élections américaines sont maintenant chose du passé.

L'Administration américaine a constamment réitéré son engagement à l'égard d'un système commercial plus libre, entre nos deux pays et dans l'ensemble du monde. Le Congrès lui a accordé le pouvoir d'adopter une procédure rapide concernant toute entente canado-américaine, ce qui signifie qu'un accord conclu avant le ler janvier 1988 ne serait pas sujet à des modifications du Congrès. Nous comptons que l'Administration fera preuve de leadership du côté américain, et nous ferons de même au Canada.

La politique étrangère ne concerne pas uniquement le commerce extérieur. C'est pourquoi je désire vous parler aujourd'hui de certaines initiatives plus vastes que nous prenons. Dans de nombreux cas, nous poursuivons délibérément des politiques qui ont été mises en oeuvre sous les gouvernements précédents. C'est ce que nous faisons dans notre attitude à l'égard de la situation en Amérique centrale, au Moyen-Orient et d'autres questions.

Cependant, lorsque nous avons pris le pouvoir, nous pensions que le gouvernement précédent avait entretenu une image trop étroite du pays. En ce qui concerne les affaires étrangères tout comme les politiques économiques, énergétiques et autres, nous prenons des mesures qui ne faisaient pas auparavant partie des priorités.

Nous avons rendu les processus entourant la politique étrangère accessibles à la population, au Parlement et aux provinces. Un comité mixte vient de présenter un rapport, après la première enquête publique approfondie sur notre politique étrangère. Nous avons remis sur pied le Groupe consultatif sur le contrôle des armements, établi un ensemble complet de groupes consultatifs sur le commerce extérieur et cherché à engager les particuliers dans la campagne contre l'apartheid. Pour la première fois, les provinces participent pleinement aux négociations commerciales. Sur mon invitation, des ministres provinciaux venus de toutes les régions faisaient partie de la

délégation qui a lancé une nouvelle série de négociations dans le cadre du GATT. Sous la direction de David MacDonald, nous avons aidé les Canadiens à apporter un soulagement important aux victimes de la famine qui sévit en Afrique. Le nombre de femmes qui sont chefs de mission à l'étranger a augmenté. Nous essayons déliberément de projeter une image plus exacte des divers éléments de ce pays dans notre politique étrangère et de les faire participer davantage à son élaboration et à son application.

Permettez-moi maintenant d'attirer votre attention sur deux questions de fond auxquelles nous avons accordé plus d'importance. La première est celle du Grand Nord.

Le Canada est un pays arctique. Seule l'Union soviétique possède des terres arctiques d'une superficie supérieure à celles du Canada. En outre, nos côtes arctiques sont les plus longues au monde. Jusqu'à ces dernières décennies, le Grand Nord semblait avoir peu d'importance pour la politique étrangère du Canada. Mais la situation a commencé à changer lorsque les perfectionnements de la technologie militaire d'une importance stratégique croissante pour les superpuissances ont commencé à envahir l'Arctique, que des possibilités d'exploitation sur une grande échelle des ressources du Nord ont ensuite commencé à se faire jour et que la coopération s'est intensifiée entre les résidents des pays circumpolaires.

Le voyage effectué par le Polar Sea pendant l'été de 1985 a fait ressortir de façon éclatante les inquiétudes profondes des Canadiens à l'égard de la souveraineté sur l'Arctique. Il a également mis en évidence que nous avions fait très peu pour nous préparer à exercer un contrôle sur notre Grand Nord. Il y a un an, j'ai déliberément affirmé que la souveraineté canadienne s'étendait à toutes les eaux de l'archipel de l'Arctique et j'ai annoncé des règlements établissant des lignes de base autour de l'archipel. J'ai déclaré que nous étions déterminés à défendre notre juridiction devant la Cour internationale. Nous construirons un brise-glace polaire de classe 8 et prendrons d'autres mesures pour augmenter sensiblement notre capacité d'exercer un contrôle effectif sur les eaux de notre Grand Nord.

Ces engagements du gouvernement, et leur mise en application, seront intégrés dans une politique globale. Une politique étrangère globale concernant le Grand Nord comprendra les quatre thèmes majeurs suivants:

Affirmation de la souveraineté du Canada,

- Modernisation des défenses du Nord du Canada,
- Préparation à l'utilisation commerciale du passage du Nord-Ouest,
- Promotion de la coopération avec d'autres pays du Nord.

La souveraineté sur le Grand Nord a toujours constitué un symbole très fort de la souveraineté du Canada. Nous devons relever des défis nationaux importants dans cette région, particulièrement en ce qui a trait aux droits de nos autochtones.

Nous devons assurer des objectifs stratégiques, premièrement en construisant un sytème moderne d'alerte du Nord. Nous devons faire en sorte que ce symbole devienne une réalité parce qu'il faut exercer la souveraineté afin de pouvoir la défendre. Il ne suffit pas de protester contre les actions commises par d'autres; nous devons nous-mêmes prendre des mesures pour promouvoir nos intérêts et exprimer notre caractère. C'est maintenant le temps que le Canada le fasse dans le Grand Nord.

L'autre changement d'insistance dont je veux parler concerne les deux familles internationales auxquelles le Canada appartient, à savoir le Commonwealth et la Francophonie.

Le Commonwealth tenait de moins en moins de place dans la politique canadienne, malgré nos racines, malgré son implantation dans tous les coins du monde et parmi toutes les races. Nous lui avons redonné sa place comme instrument central de la politique canadienne et, grâce à l'influence de Ted Scott et d'autres membres du Groupe de personnalités éminentes chargé d'étudier la question sud-africaine, nous avons contribué à lui redonner sa place dans les affaires mondiales. Le premier ministre a réussi à obtenir l'accord qui avait échappé aux gouvernements précédents et contribué à lancer le Sommet de la Francophonie, qui contribuera également à élargir les possibilités du Canada dans les domaines du commerce et de la politique.

Les chefs de gouvernement des deux organisations se rencontreront au Canada l'année prochaine - en septembre, à Québec, pour la Francophonie et en octobre, à Vancouver, pour le Commonwealth. Il ne s'agit pas uniquement d'alliances fondées sur la langue ou la tradition. Elles échappent aux classifications des parties du monde selon la richesse, la couleur ou la région. Elle nous permettent de nous prévaloir d'un statut que le Canada est presque seul à

détenir - celui d'un pays développé, sans antécédents coloniaux ni ambitions coloniales, en qui les pays en développement ont confiance. Cela est très important du point de vue diplomatique, par exemple lorsque nous cherchons à obtenir des réformes des institutions spécialisées des Nations Unies ou à mettre au point des politiques communes pour amener des changements pacifiques en Afrique australe. Cela est également important en ce qui concerne le commerce. Par exemple, nous avons pu obtenir un accord sur l'inclusion de l'agriculture et des services dans le GATT. Cela est également important lorsqu'on cherche à établir des coentreprises, à obtenir des contrats pour des projets de développement, comme les entrepreneurs canadiens l'on constaté en Afrique et dans les Antilles.

Nous sommes habitués à considérer notre héritage français et notre héritage anglais par rapport aux cultures européennes dont ils sont issus. Il est temps que le Canada accorde plus d'attention aux pays développés que ces cultures atteignent. Nous sommes un pays unique au monde et devrions chercher à tirer parti de tous nos atouts.

En conclusion, permettez-moi de faire une observation. Ce pays est heureux de pouvoir compter non seulement sur les ressources qu'il possède, mais également sur la réputation qu'il a acquise à l'étranger. Des gens sont venus de partout pour s'établir dans ce pays. Nos activités de développement, notre diplomatie et notre commerce extérieur atteignent toutes les parties du monde. Nous sommes bienvenus partout. À une époque où aucun pays ne peut se suffire à lui-même, il s'agit d'atouts précieux.